



Procès-Verbal du 26/06/2025

Réunion : Conseil d'Administration (CA)

Présent.e.s : Ashoba, Aurélie, Ink, July_Rose, Krigs, Luffeh, Neereos, NitsuG, Pinkk, Rime, Sato, Thorina, Tibo, Tiitan.

Absent(s) : Yunterz (pouvoir donné à Neereos).

Ordre du jour :

- Évolution de la charge de travail
- Commission disciplinaire
- Point sur les finances
- Organisations internes aux commissions (exemple de la nouvelle organisation au sein de la commission communication)
- Commission Événements
- Projet B
- CSI
- Watch Parties
- Commission commerciale
- Préparation du CREX 03

1. Évolution de la charge de travail

Un récapitulatif hebdomadaire des missions réalisées par July_Rose est présenté afin de mieux prendre conscience de sa charge de travail.

Il est proposé que l'ensemble des membres du CA réalise le même exercice, en listant leurs missions hebdomadaires afin de visualiser la répartition actuelle des tâches.

Les membres ayant une charge plus légère sont encouragés à venir en soutien de ceux dont l'activité est plus dense, dans une optique d'équilibre et de solidarité au sein de l'équipe.

2. Point fait par la commission disciplinaire + évocation de conséquences de sanctions d'un administrateur.ice

a. Commentaires haineux

L'annonce du bench de CyvOph chez Vitality a suscité de nombreuses réactions, tant de la part d'adhérents que de non-adhérents. Plusieurs messages ont exprimé un fort mécontentement, certains allant jusqu'à des propos inappropriés, voire insultants envers l'équipe Vitality. Cela ne reflète en aucun cas les valeurs de l'Association.

Neereos a échangé avec certaines personnes concernées, qui ont, entre-temps, supprimé leurs messages. Il est rappelé que si les auteurs de tels propos ne sont pas adhérents, l'Association ne peut pas engager de procédure disciplinaire à leur rencontre.

En revanche, lorsqu'un message de la part d'un membre adhérent problématique est repéré, il est demandé aux membres du CA de le signaler immédiatement à la commission disciplinaire.

b. Délibération : Conséquence d'une sanction disciplinaire pour un membre du CA

Proposition : un vote est organisé pour instaurer la possibilité de prononcer la radiation d'un membre du CA par suite d'une sanction disciplinaire. Ainsi, le Règlement et les Statuts de l'Association doivent être modifiés. Un administrateur faisant l'objet d'une sanction disciplinaire, qu'il s'agisse d'une suspension ou de toute autre mesure disciplinaire, ne peut plus exercer ses fonctions de manière exemplaire et, par conséquent, ne peut plus représenter l'Association auprès des adhérents.

VOTE : 14 OUI, 0 NON, 1 NSP

La délibération est donc adoptée à l'unanimité des voix exprimées. Le règlement intérieur sera modifié en conséquence et un vote de validation sera programmé lors de la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) afin d'inscrire le résultat de cette délibération dans les Statuts, si elle est entérinée par les adhérents.

Par ailleurs, la possibilité de destitution d'un membre du Bureau, y compris la Présidente, le Secrétaire ou le Trésorier, pour faute morale ou atteinte à l'image ou l'intégrité de l'Association devra être prévue par les Statuts de l'Association, y compris en l'absence de décision de la commission disciplinaire, lors de la prochaine AGE.

3. Point sur les finances

- > Une dépense récente de **15 €** a été engagée pour le dépôt du projet B à l'INPI.
- > Concernant les charges fixes et les abonnements, aucun changement n'a été signalé à ce jour.

Procès-Verbal du 26/06/2025



- > Le renouvellement de l'abonnement **Epidemic Sound** est toujours en attente.
- > Sur **Twitch** : le montant des subs est viré, par Twitch sur le PayPal de l'association.

4. Organisations internes aux commissions : exemple de la commission communication

Un nouveau système a été mis en place pour renforcer l'efficacité de cette commission. Trois référents ont été intégrés pour aider sur différents aspects :

- > Ink : Chargé des anniversaires des joueurs et headstaffs, et désormais en autonomie pour cette gestion.
- > Breongard : En binôme avec Aurélie. Sa mission est de contribuer à la transversalité des projets événementiels, notamment pour des événements comme le Tourn'hammy, HOATLine, etc.
- > Krigs : Apporte son soutien pour le concours trimestriel de création.

A noter que Sato est devenue responsable des contenus verticaux (TikTok, Instagram Reel, YouTube Shorts), sous la supervision de Pinkk.

Par ailleurs, Luffeh s'engage à prendre en charge les stories Instagram afin de décharger July_Rose de celles-ci.

5. Commission Événements : projets en cours de développement (HOATLine, Soirées des Hammers, SUTOM)

a. Projet HOATLine - intervention de Bralos

Tournoi multi-gaming :

- > Les jeux seront annoncés progressivement.
- > Anticiper le plus possible les besoins en staff, visuels, comm...
- > Diffusion en streaming des demi-finales et finales.
- > Identité propre pour HOATLine.

b. Projet Soirée des Hammers

Le mois de juillet est déjà chargé, du fait du split 3 Valo de Mandatory.

En août, mise en place d'une soirée hebdomadaire pour animer le serveur Discord et permettre à la communauté de se retrouver. Ces soirées seront centrées sur des party games conviviaux, afin de favoriser l'interaction et l'esprit de groupe.



Procès-Verbal du 26/06/2025

Il sera nécessaire de créer un rôle dédié afin de ne pas ping celles et ceux qui ne seraient pas intéressé.e.s. Rôle type : « soirée ».

c. Projet SUTOM

En prévision début split, à partir du 30 juin, lancement du 3^{ème} tournoi SUTOM.

Départ de Ink qui transmet son pouvoir à Sato.

6. Projet B : vote pour le nom, déroulement de l'alpha, contrat

a. Nom proposé : WeGuess.

VOTE : 12 OUI, 0 NON, 3 NSP

Le nom est adopté à l'unanimité des voix exprimées.

b. Alpha

L'alpha du projet B a été lancée et a permis beaucoup de retours constructifs. L'ergonomie du site et l'optimisation pour les usagers via téléphone ont été nombreux.

Plusieurs points d'amélioration ont été identifiés sur :

- > L'optimisation du site, le management des données, ainsi que la création de prédictions. Cette partie admin du site prend énormément de temps, il est nécessaire d'être très assidu dans cette phase, car certaines fonctionnalités ne sont pas encore automatisées.
- > Le front-end, impactant l'expérience utilisateur. Un échange est en cours avec Naewynn pour améliorer le design et rendre le site plus ergonomique.

c. INPI et contrat

- > Le concept a été déposé à l'INPI afin de garantir son antériorité, créé par les entités suivantes : Association Les Hammers, Ularor, NitsuG, Tibo. Cela permettra de prouver que le projet a été initié avant tout autre projet similaire ou concurrent, en cas de



Procès-Verbal du 26/06/2025

rapprochement ou de contestation future.

- > Un contrat a été élaboré entre les parties prenantes, pour formaliser les rôles et responsabilités liés au projet B. Il est en cours de relecture auprès de deux juristes, pour avis.

7. CSI :

a. Site Vitrine

Maquettage en cours, les nouveaux visuels sont transmis, par Naewynn, la semaine du 30/06/2025.

Les porteurs de ce projet sont NitsuG pour la CSI et Krigs pour la communication.

b. Droits admin pour les membres du bureau

Les membres du Bureau disposent, depuis la création du Discord, d'un accès complet à l'ensemble du serveur Discord, équivalent à celui du « compte créateur ».

Cependant, l'objectif est désormais de limiter les accès afin de renforcer la sécurité du serveur face à un éventuel piratage et la coordination des espaces du serveurs, en attribuant des rôles plus spécifiques et en réduisant les privilèges non nécessaires pour assurer un meilleur contrôle.

Les responsables de commission auront toujours la possibilité de créer des canaux dans les espaces de leurs commissions et le bureau d'organiser des espaces de discussion en fonction des besoins opérationnels du serveur, idéalement en concertation avec l'ensemble des administrateurs et de la CSI.

VOTE : 11 OUI, 1 NON, 3 NSP

La délibération est donc adoptée à 11 voix pour et 1 contre des voix exprimées.

8. Watch Parties (WP) : Retour sur l'espace provisoire Discord pour les WP MDI au Hangar, WP en région, achats à prévoir pour les WP au Hangar / déplacements

Un document de retour a été fourni aux administrateurs par Ashoba et July_Rose pour l'analyse de l'espace Discord temporaire créé pour les WP MDI du Hangar, courant juin 2025.



Procès-Verbal du 26/06/2025

- > A garder en priorité :
 - Co-voiturage et hébergement. Migrer « transports en commun » dans « co-voiturage » en renommant le tout « déplacement » ou « entraide déplacement » ou autre. Aurélie a eu le GSheet « co-voiturage » du Discord de ZeratoR, via le propriétaire du document. A voir si on l'utilise lors des gros déplacements.
 - Infos importantes et idées de pancarte
 - Le Général a été bien utilisé. Les idées de sorties sont à migrer dans le Général

Le channel MEDIA est à réévaluer. Peu utile lorsque peu de Hammers se déplacent mais important lors des gros déplacements de l'association.

A développer, à moyen terme, via la CSI lorsque cela sera possible, un rôle dédié « je viens » au nom de l'événement pour les pings.

Première WP de l'association organisée le 6 juillet à Lyon, place des Terreaux, au **Crazy Dog**. Une vingtaine de places maximum, annonce réseaux sociaux à programmée pour milieu de semaine. Luffeh note le besoin d'un visuel pour l'occasion.

9. Commission commerciale

- > Contrat commercial avec Mandatory.GG en cours d'élaboration pour le merchandising de l'association.
- > La commission prend la responsabilité des achats de matériels pour l'association (tambour, mégaphone...).

10. Préparation du CREX 03

CREX programmé la semaine du 30/06, un sondage est proposé aux membres du staff ayant participé.

Krings se charge de l'organisation ainsi que de la synthèse. Un document sera produit à l'issue du CREX. Pour rappel, les préconisations du CREX s'imposent à toutes et tous.

Prises de note : July_Rose et Thorina

Rédaction du CR : Thorina


Rédaction du PV : July_Rose

Procès-Verbal du 26/06/2025



Pour extrait certifié conforme, le 15/07/2025.

- Rémi « Rime » Béroujon, Secrétaire Adjoint, resp. pôle évènementiel 

- Clément « Krigs » Bourbon, Administrateur 

- Julie « July_Rose » Catherine-Bonnici, Présidente, co- resp. pôle commercial 

- Thibaut « Tibo » Delaunay, Administrateur


DELAUNAY
Thibaut


Signé numériquement par DELAUNAY
Thibaut
DN : c=DELAUNAY Thibaut, c=FR,
o=Leshammers, ou=Conseil
d'administration,
email=tibo@leshammers.fr
Date : 2025.07.15 11:23:53 +0200

- François « Ink » Gauthier, Vice-Président *François Gauthier*

- Justin « NitsuG » Gaultier, Administrateur, resp. CSI 

- Benoît « Neereos » Guin, Trésorier Adjoint, resp. commission disciplinaire 

- Manon « Sato » Janowskyj, Administratrice 

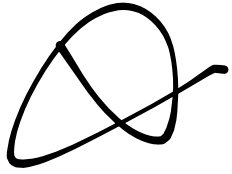
- Adrien « Luffeh » Lauro, Administrateur 


- Matéo « YunTerZ » Lawansch, Administrateur

POUVOIR donné à Neereos

- Alexis « Tiitan » Paul, Administrateur, co- resp. pôle commercial 

- Lou-Ann « Pinkk » Petit, Trésorière 

- Aurélie « Aurélie » Pochulu, Vice-Présidente, resp. pôle communication 

- Laetitia « Thorina » Romeu, Secrétaire 

- Enzo « Ashoba » Zanchetta, Administrateur 